



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

*Direction départementale
des Territoires*

Angers, le 18 juillet 2014

*Service Urbanisme, Aménagement et Risques
Unité « Prévention des Risques Naturels et Technologiques »*

Directive Inondations
Stratégie locale du val d'Authion
Conférence des acteurs
Présidée par F. BURDEYRON Préfet de Maine-et-Loire
et
JF. DELAGE Préfet d'Indre-et-Loire

Compte rendu de la réunion du 10 juillet 2014

Après avoir remercié Messieurs Marchand, maire de Saumur, et Néron, maire délégué de Bagneux, pour l'accueil dans leur salle inter-communale, M. Burdeyron, préfet de Maine-et-Loire, ouvre la réunion en rappelant toute l'importance qu'il convient d'apporter à la prévention des inondations sur le territoire à risques du val d'Authion. La digue ne peut pas assurer une protection absolue. Il convient d'éviter de construire dans les zones les plus dangereuses et de préparer la gestion de crise pour assurer la sécurité des personnes et limiter les dommages.

M Delage, préfet d'Indre-et-Loire, confirme l'importance de la préparation à la gestion de crise et indique qu'à Tours, les acteurs locaux sont actuellement associés à la mise à jour du plan ORSEC d'évacuation des populations.

M Bessin, directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire, présente ensuite la stratégie locale, ses objectifs, sa gouvernance, son calendrier. Au-delà des actions de protection par des ouvrages et de prise en compte du risque inondation dans l'aménagement, les actions de réduction des risques doivent être multiples et impliquer l'ensemble des acteurs locaux. Elles visent à renforcer la culture du risque par l'information préventive, la préparation à la gestion de crise, la réduction de vulnérabilité de l'habitat et des entreprises.

M. Hippolyte de l'unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques (PRNT) du Service Urbanisme Aménagement et Risques (SUAR) aborde la question de la résilience du territoire qui traduit sa capacité à s'adapter aux inondations. Le choix d'un certain nombre d'indicateurs sur l'anticipation et la préparation aux inondations, permet de qualifier la capacité du territoire à réduire les dommages et à rétablir rapidement un fonctionnement normal. Une évolution à la hausse de ces indicateurs après la mise en œuvre du plan d'actions traduirait une meilleure adaptation du territoire.

Le plan de prévention du risque inondation du val d'Authion date de 2000. M Bessin justifie sa révision par la nécessité d'une mise en conformité avec le SDAGE Loire-Bretagne et par une harmonisation des PPRi des vals du bassin de la Loire. La prescription de cette révision est envisagée en septembre.

M Bresson, directeur départemental des territoires d'Indre-et-Loire, indique que la révision du PPRi val d'Authion sur son département sera conduite avec les mêmes procédures d'association des acteurs locaux et de concertation des populations que celles mises en œuvre aujourd'hui pour la révision du PPRi de Tours. Elles comportent deux phases, la validation de la cartographie des aléas, puis celle de la partie réglementaire. L'instruction des documents d'urbanisme et des permis de construire, pendant la période transitoire entre l'ancien et le nouveau plan de prévention, pose quelques difficultés.

M Balcon, chef du service en charge de l'unité Loire aval et de la gestion de crise, présente les études de dangers de la levée de l'Authion. Après un rappel sur les caractéristiques de la domanialité de la levée, il explique les niveaux de protection apparente et de sûreté, déterminés par leur nivellement et la présence de facteurs de fragilité (canalisations, bâtiments encastrés, végétation, animaux fouisseurs, ...). Le secteur de Belle Poule, sur la commune des Ponts-de-Cé présente les caractéristiques les plus faibles de la levée de l'Authion. Cette étude identifie les secteurs où des travaux devront être prioritairement engagés. M. Balcon rappelle les dispositions du plan de surveillance des levées assurée par les services de l'Etat avec le concours de ceux du Conseil Général et des communes du Maine et Loire. M. Bresson indique que la levée en Indre et Loire fait l'objet d'une surveillance identique assurée par ses services.

Après le rappel sur l'hydrologie et les enjeux du bassin de l'Authion, M. Morel, animateur du SAGE Authion, présente les objectifs de prévention des inondations qui sont inscrits dans ce projet. Deux actions y sont identifiées : l'une porte sur la communication, l'autre sur la connaissance des enjeux et la réduction de leur vulnérabilité.

M Lallart, sous préfet de Saumur, présente le dispositif ORSEC d'évacuation du val d'Authion, en date du 25 avril 2012, son découpage par secteurs de communautés de communes et ses seuils d'alerte et d'organisation de la gestion de crise. Il rappelle les principales missions des maires dans la mise en œuvre de ce dispositif. Les réunions des cellules de coordination terrain sont, tous les ans, organisées par le SIDPC. En 2012, un exercice a été réalisé à Beaufort et une réunion s'est tenue, en 2013, à la Ménitrie pour informer la population. En conclusion, M. Lallart invite les communes à actualiser leurs PCS et à tester leur mise en œuvre.

M. Tarlet, responsable de la sécurité civile à la Ville de Saumur, présente sa méthodologie pour la prévision des crues, établie à partir de la capitalisation des relevés de crue sur la Loire amont (à partir du bec d'Allier et sur ses affluents (Cher, Vienne). L'exploitation de ces connaissances permet d'anticiper avec 2 à 3 jours d'avance, la mise en place des dispositifs de protection et l'alerte et la mise en sécurité des 15 000 personnes qui seraient concernées.

M. Eude, directeur de l'Etablissement Public Loire, présente son organisme, son périmètre et ses principales missions. Il expose ensuite la démarche de réduction de vulnérabilité des activités économiques avec plus de 2 300 diagnostics d'entreprises sur le bassin de la Loire. Après le rappel des différentes études menées dans le cadre des plans Loire I et II, il expose les objectifs et la méthodologie des études de vals prévues au plan suivant. En s'appuyant sur deux réalisations (étude des vals Cher-Nièvre et étude des vals du Giennois), il détaille les apports dans la culture des risques et la préparation à la crise.

M. Taugourdeau, député de Maine-et-Loire, maire de Beaufort-en-Vallée, s'interroge sur l'influence des remblais d'accès au pont de St-Mathurin-sur-Loire.

M. Renoux de l'association ASPIE d'Indre-et-Loire s'interroge sur l'impact des remblais de l'autoroute A85 et de leurs conséquences sur le secteur de Port-Boulet.

Mme Thierry, maire de la Chapelle-sur-Loire, pose la question sur le non-constructibilité derrière les digues. M. Bresson s'appuie sur le porter à connaissance pour que la responsabilité d'un refus de permis soit partagée. M. Delage rappelle la possibilité d'interdiction au titre de l'article R111-2 du code de l'urbanisme.

M. Marchand rappelle que les citoyens peuvent mettre en cause les maires au titre de leurs responsabilités au regard de la connaissance des risques naturels et technologiques.

M. Persin, maire de Montsoreau, s'interroge sur la carte des aléas et sur les dispositions réglementaires des PPRi. M. Bessin lui répond que nous disposons aujourd'hui d'une meilleure connaissance des aléas. Et que la révision du PPRi fera l'objet d'une large concertation avec les collectivités. M. Hippolyte indique que les PPRi des vals de la Loire doivent avoir une certaine homogénéité pour respecter une égalité de traitement.

M. Pot, maire de Mazé et président de l'association des maires du val d'Authion, invite les communes à adhérer et à désigner leurs représentants pour être associé à l'élaboration du plan de prévention.

M. Burdeyron souligne l'intérêt des services de l'Etat de travailler avec l'association des maires du val d'Authion et conclut cette réunion en rappelant que la stratégie locale fera l'objet d'un arrêté préfectoral attendu fin septembre. Il définira la gouvernance et le périmètre retenus pour sa mise en œuvre. Outre la conférence réunissant tous les acteurs locaux, un comité de pilotage sera constitué et co-présidé par les sous-préfets de Saumur et de Chinon. Il invite les acteurs locaux les plus impliqués à faire part de leur intention d'y être associés.

Le Préfet de Maine-et-Loire,



François BURDEYRON

P.J. : Liste des participants

Diffusion à l'ensemble des collectivités et organismes conviés à la conférence

Les présentations faites en séance seront consultables et téléchargeables sur le site des services de l'Etat

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/la-directive-inondations-r805.html>

Liste des participants

COMMUNES de MAINE et LOIRE	PRESENTS	FONCTIONS
ALLONNES	HARRAULT Jérôme	Maire
ANDARD	HERVE Eric	Adjoint
BEAUFORT-EN-VALLEE	TAUGOURDEAU Jean Charles	Député Maire
BLAISON-GOHIER	BROSSELIN Pierre	Conseiller
BLOU	RETIF Jean Philippe	1 ^{er} adjoint
BOHALLE (LA)	FREULON Gabriel	Maire
BRAIN-SUR ALLONNES	BOUCHER Yves	Maire
BRAIN-SUR-L'AUTHION		
BRION		
CHÊNEHUTTE-TRES-CUNAUT		
CORNE	RENOU Marie France ROUGER Didier	Maire Adjoint
CORNILLE-LES-CAVES		
DAGUENIERE (LA)	CHUPIN Camille GAILLARD Sylvie	Maire Adjointe
GEE		
GENNES		
JUIGNE-SUR-LOIRE		
LONGUE-JUMELLES	BRAULT Emmanuel RUAULT Michel	Adjoint CG
MAZE	POT Christophe	Maire et Responsable de Association des élus Authion
MENITRE (LA)	PASSET Jacky BENESTEAU Patrice	Maire Sécurité
MONTSOUREAU	PERSIN	Maire
NEUILLE	ROUCHER Pierre	suppléant
PARNAY		
PONTS-DE-CE (LES)	ROCHAIS Philippe	
ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	SAULEAU Denis BLANCHARD Eric	Maire DG
ST-CLEMENT-DES-LEVEES	HUCHET Jean Michel FOUQUET Martine	Adjoint au maire Adjointe
ST-JEAN-DES MAUVRETS		
ST-MARTIN-DE-LA-PLACE		
ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	BOUCHET Patrice	Adjoint
ST-PHILBERT-DU-PEUPLE	RUAULT Christian	Maire
ST-REMY-LA-VARENNE	FARIBAULT Eveline	Maire
ST-SATURNIN-SUR-LOIRE		
ST-SULPICE		
SAUMUR	MARCHAND Jean Michel HOUTIN Renaud NERON Noël CHATEAU Fabrice LOYEAU Jack TAUGOURDEAU Sylvie	Maire Elu Maire délégué de Bagneux Service Sécurité civile Maire Délégué de St Lambert Maire délégué
SOUZAY-CHAMPIGNY		
THOUREIL (LE)		
TRELAZE	ROMAGON-DAILLEUX MENARD Jean Luc	Adjointe au maire Services Techniques
TURQUANT	CONDEMINE Patrick	Maire
VARENNES-SUR-LOIRE	TALLUAU Gilles LAMAUD Michel	Maire Adjoint
VILLEBERNIER	PELLETIER Christian OSSANT Pascal	Maire Conseiller et Syndicat SMLA
VIVY	BERTRAND Béatrice	Maire

COMMUNAUTES DE COMMUNES et d'AGGLOMERATION 49		
ANGERS-LOIRE-METROPOLE		
BEAUFORT-EN-ANJOU		
CC DU GENNOIS		
CC DU LOIR		
LOIRE-AUBANCE		
LOIRE-LONGUE		
SAUMUR AGGLOMERATION	TABIANA Sophie	Vice-présidente
VALLEE LOIRE-AUTHION	excusé	

<i>COMMUNES d'INDRE et LOIRE</i>	<i>PRESENTS</i>	<i>FONCTIONS</i>
AVOINE		
BOURGUEIL	SICLET Patrick	Adjoint au maire
CANDES-ST-MARTIN		
CHAPELLE-SUR-LOIRE (LA)	THIRY Danielle	Maire
CHOUZE-SUR-LOIRE	JAMET Philippe	Adjoint
HUISMES		
INGRANDES-DE-TOURAINNE		
RESTIGNE		
RIGNY-USSE		
ST-MICHEL-SUR-LOIRE	LOGEAY Dominique	Maire
ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL		
ST-PATRICE	AUGE Francis CHABOT Claudine	Maire Adjointe
SAVIGNY-EN-VERON		

COMMUNAUTES DE COMMUNES 37		
PAYS DE BOURGUEIL		
RIVE GAUCHE DE LA VIENNE		
CC du VERON		

ORGANISMES	PRESENTS	FONCTIONS
Etablissement Public Loire	EUDE Jean-Claude	Directeur
EDF CNPE Chinon	MULCEY Justine	Ingénieur PUI référent inondation
Entente interdépartementale Authion	Mme MARTIN MOREL David ALLEE Kristel	Présidente/Vice Présidente Animateur Directrice
SNCF Tours	LATARD Dominique CHAUE Alexandre	Directrice régionale – sécurité Chargé de mission inondation
Sauvegarde de la Loire Angevine	TARRAULT Jean	Administrateur
SDIS 37	QUEVAL Mathieu	Service Prévision
SDIS 49	PANTAIS Jean-François HEBERT Patrick MAISONNEUVE François JAGUELIN Patrice	Chef du Centre de secours de Saumur Service prévision Chef du groupement territorial Est Saumur
Gendarmerie	ROUSSEAU Loïc	Cie de Saumur Montreuil Bellay COB
Police	MIETTON Jean Marc BENOIT Philippe	Chef de service Police municipale Commandant de Police Nationale de Saumur chef de circonscription
PNR	BIDAULT Loïc	Directeur
SICALA Anjou Atlantique		
SEPANT		
Observatoire économique de Touraine	excusé	
ASPIE	RENOUX Jean Claude	Vice Président
DREAL de Bassin	DUFFAY COULAIS Clément	Chargé de mission
DREAL Pays de la Loire	FAVREL Gaëlle excusée	
DDT Indre et Loire	BRESSON Laurent VERRIERE Jean Pierre MIGAULT Alain LALUQUE- ALLANO Isabelle GEORGES Mickaël RAMUS Aurélie	Directeur Responsable SRDT SAD Responsable Unité Risques Chargé d'études Chargée d'études
DDT Maine et Loire	BESSIN Pierre	Directeur
	BALCON Denis	Chef du Service Sécurité Routière Gestion Crise
	HEGRON Lionel	Responsable de l'Unité de Saumur
	LE MARQUAND Ghislaine BENOIT Marie-Claire MESNIL Loïc HIPPOLYTE Jean-Claude	Unité Risques Naturels et Technologiques
Préfecture Maine et Loire	BURDEYRON François	Préfet
Préfecture Indre et Loire	DELAGE Jean François	Préfet

ORGANISMES	Excusés	FONCTIONS
RFF	excusé	
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	excusé	
CG 49		
Chambre d'agriculture de Maine et Loire	excusé	
SIDPC 49	BOUCHET Mireille	
CG 37		
Chambre des métiers d'Indre et Loire	excusé	

